

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 14 novembre 2007, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions Compagnie Générale Immobilière.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- Nombre maximum d'actions à détenir : 552 240 actions (soit 3 % du capital) ;
- Prix maximum d'achat et de vente : 3 360 DH
- Prix minimum d'achat et de vente : 2 100 DH
- Durée du programme : 18 mois ; soit du 26 novembre 2007 au 25 mai 2009

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 26 novembre 2007.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de la Compagnie Générale Immobilière et à la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle sera disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**CONTACT CDVM :**

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/043/2007

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières